



École Municipale de Musique d'Yvrac

Directrice Maryline Lacombrade

ÉVEIL ET INITIATION

Portes ouvertes et inscriptions des anciens et nouveaux élèves :

- le mardi 2 septembre de 17h00 à 19h00 (yvracais+les autres communes de la CDC*)
- le mercredi 3 septembre de 15h00 à 19h00 (yvracais+les autres communes de la CDC*)
- le jeudi 4 septembre de 17h00 à 19h00 (hors CDC*)

Portes ouvertes le lundi 8 septembre de 17h00 à 19h00,
au Pôle Culturel

Reprise des cours le lundi 15 septembre 2025.
Les cours sont dispensés pendant la période scolaire tous les jours du
lundi au samedi inclus.

*Communauté De Communes des Rives de la Laurence

Tarifs à consulter ou à télécharger sur le site d'Yvrac :
www.yvrac.fr

Pôle culturel Jacques Mayoux - 7 av. de Blanzac 33370 YVRAC
05.56.23.78.97 - 06.03.11.39.09
musique@yvrac.fr - www.yvrac.fr
[www.facebook.com:École-Municipale-de-Musique-d'Yvrac](https://www.facebook.com/École-Municipale-de-Musique-d'Yvrac)



Conception graphique : Bruno Graphic 05 56 06 27 72



Ateliers
pour les petits,
dès 3 ans

Le guide de l'élève

saison 2025-2026



Le Parcours découverte : ÉVEIL 1 et 2 / INITIATION 1 et 2

À quel âge je peux intégrer le cycle ?

- le cours d'éveil est ouvert aux enfants dès 3 ans.
- les cours d'éveil de 1^{ère} et 2^e année sont ouverts aux enfants scolarisés en petite et moyenne section de maternelle.
- les cours d'initiation de 1^{ère} et 2^e année sont ouverts aux enfants scolarisés en grande section de maternelle et à ceux du cours préparatoire (CP).



Comment s'organisent les cours ?

- les cours d'éveil 1^{ère} et 2^e année sont de 45 minutes hebdomadaire. Les lundis de 17h15 à 18h00 et les mercredis, 16h30 à 17h15 (éveil 1), 17h15 à 18h00 (éveil 2).
- les cours d'initiation 1^{ère} et 2^e année sont de 1 heure hebdomadaire, les mercredis de 15h30 à 16h30.



Quels sont les objectifs des cours d'éveil et d'initiation ?

- développer l'écoute de soi et des autres.
- apprendre à se repérer et se déplacer dans l'espace.
- découvrir les différentes familles d'instruments.
- pratiquer la mémorisation et l'improvisation musicale et corporelle.
- l'activité d'éveil musical est destinée à préparer les enfants à la pratique vocale et instrumentale, en explorant les notions essentielles du langage musical : le son, le rythme, la mélodie et l'harmonie.



Quelle restitution ?

- une petite représentation sera proposée chaque année, pour montrer aux parents le travail effectué par les enfants.

Quelle orientation ?

- parallèlement au cours d'initiation de 2^e année, je peux choisir l'instrument que je vais pratiquer. Je pourrai alors intégrer le premier cycle d'enseignement musical dès 7 ans.



À toi de jouer !

